

Bilan de mandat

Comme souligné dans l'éditorial, ce bulletin est l'occasion pour notre équipe de faire un point d'avancement sur les engagements pris lors de la campagne des municipales de 2020, mais aussi de vous faire (re)découvrir les actions mises en œuvre au cours des cinq années écoulées.

Les différentes crises (Covid, crise financière consécutive à la guerre en Ukraine...) se sont succédé et parfois superposées, nécessitant de l'adaptabilité. Notre équipe n'a toutefois jamais perdu de vue ses engagements pris autour du Pacte pour la transition : l'ensemble des 24 mesures signées ont pu être déclinées en actions pour la commune.

Nous avons souhaité mettre au cœur des choix municipaux une approche combinant des enjeux de développement durable, de solidarité et de participation citoyenne pour une nouvelle manière d'agir.

Quant à la situation financière de la commune, la Chambre Régionale des Comptes l'a qualifiée de satisfaisante après son audit mené au 1^{er} semestre 2024. En effet, après les 2 années Covid difficiles, la commune a retrouvé des excédents de fonctionnement significatifs et a gardé un endettement faible.

Nous avons aussi mené une politique de ressources humaines ambitieuse afin de renforcer l'attractivité de la

commune et la qualité de vie au travail des agents pour assurer un meilleur service rendu aux habitants de la commune.

Sur un autre plan, il n'est plus possible de gérer seul une commune, sans tenir compte de son environnement de proximité et notamment de la montée en puissance des intercommunalités.

Aussi nos élus(e)s participent à toutes les commissions de l'intercommunalité et aux actions pilotées par l'Espace Belledonne. Les transferts de compétences ont pour objectif de rendre plus efficient le fonctionnement du bloc communal à savoir communes et intercommunalité. Lorsque l'intercommunalité offre un service public de qualité grâce aux importants moyens humains et financiers dont elle dispose, l'intérêt de Saint-Martin d'Uriage est de rejoindre ce bloc communal.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture et vous assurons de la poursuite de nos efforts pour mener à bien l'ensemble des actions auxquelles notre équipe s'était engagée.

**Gérald Giraud, Maire
Cécile Conry, 1^{ère} Adjointe**

Consommer et produire localement

 **Notre objectif constant a été de développer l'activité locale et de favoriser les circuits courts de consommation.**

Commerce et services de proximité

-  Crédit d'un environnement propice au développement des activités économiques locales :
-  soutien des commerçants pour le lancement en 2022 de leur carte de fidélité,
-  création en cours d'une offre touristique bien-être/santé/nature élaborée par des professionnelles et des associations locales au départ et dans le parc d'Uriage (labelisé Camp de base de Belledonne),
-  évolution de la structure de co-working « La Tanière » pour en faire un lieu multi-usages de la commune.

Achats publics responsables

-  Emprunt auprès d'une coopérative bancaire citoyenne « la NEF » pour des acquisitions foncières dans le cadre du renouvellement urbain.
-  Insertion de clauses dans les marchés publics et choix de produits moins impactants dans les achats de la commune.
-  Impression du bulletin municipal sur papier de fibres 100 % recyclées.

Production agricole locale et alimentation durable



Les casiers alimentaires à Loutas permettent de s'approvisionner 24h/24 en produits frais et locaux.

 Aide à la mise en place de casiers alimentaires à Loutas en complément des marchés.

-  Reclassement de 36 ha de zones urbaines en zones agricoles et naturelles dans le nouveau PLU.
-  Veille foncière sur les parcelles agricoles.
-  Accompagnement des exploitants de la ferme de Loutas pour pérenniser leur activité de production maraîchère.
-  Adoption du périmètre de protection des espaces agricoles et naturels sur le long terme (PAEN).
-  Dépassagement des objectifs de la loi Egalim dans la restauration municipale et obtention de 2 carottes du label Ecocert « En Cuisine ».
-  Actions de sensibilisation (Ateliers cuisine, Défi Locavore) par le Collectif citoyen Mangez local.

S'impliquer dans la vie locale

- ⌚ Dès le début de mandat faire appel à l'intelligence collective des habitants pour la recherche de solutions et la définition de projets dans la gouvernance municipale, et pour développer les méthodes de participation citoyenne.



Collectifs de citoyens

- ✓ Création du Comité d'implication citoyenne (CODIC) avec pour objectif de transformer des idées d'habitants présentant un intérêt collectif en réalisation concrète.
- ✓ Création de 2 nouveaux conseils de hameau (Pinet et Croix de Pinet) et des collectifs citoyens : Les ambassadeurs de la sobriété énergétique, Les biodiversiteurs, Les Climacteurs, Les Déchets décroissants (Dédé), Mangez local, Mobilité SMU, Stop aux chenilles processionnaires. Tous sont à retrouver sur projets-citoyens-smu.org
- ✓ Organisation de forums citoyens et de forums transition écologique avec budget participatif.
- ✓ Commissions extra-municipales : agriculture, périscolaire, restauration, sport.

Actions pour le collectif



Aire éducative terrestre secteur des Petites Maisons

Projets co-construits avec les citoyens

- ✓ Co-construction de projets avec les habitants : voie verte, rénovation de l'école élémentaire des Petites Maisons, évolution du projet de PLU, finances publiques et niveau de services, zonage d'accélération des énergies renouvelables.
- ✓ Renouvellement du Projet Éducatif de Territoire pour 2023-2026 avec la communauté éducative pour des actions de sécurité numérique, d'alimentation et de lutte contre le harcèlement.
- ✓ Aménagement dans les hameaux : sécurisation du ramassage scolaire à Corps avec la création d'un abri bus et l'instauration d'une zone de rencontre (30 km/h), aménagement en cours de la placette des Bonnets.

Se déplacer autrement

- ⌚ Optimiser le trafic routier afin de réduire la pollution, à l'échelle de la commune mais aussi en étant actifs auprès des autorités en charge de la mobilité sur le grand territoire Grenoblois. Pour cela nous avons travaillé essentiellement avec le Collectif citoyen Mobilité SMU (Covoit'Uriage, Uriage en car, Uriage à vélo).



Bus, covoiturage, auto-stop

- L'auto-stop facilité : avec les nouveaux boutons pousoirs MCovoit pouce, on choisit sa destination !
- ✓ Mise en place avec le SMMAG* d'une ligne MCovoit Ligne + entre Uriage et Gières/Saint Martin d'Hères, modification des panneaux lumineux de MCovoit pouce (boutons pousoirs adaptés à notre commune) et augmentation de la fréquence de la ligne 23.
- ✓ Actions auprès du SMMAG et de la Région pour l'harmonisation de la tarification des transports en commun.
- ✓ Pose de « potostops citoyens » pour simplifier l'auto-stop.
- ✓ Création de communautés de covoitureurs.

Vélo et marche à pied

- ✓ Création de la première voie verte, dédiée à la mobilité douce, du centre Bourg à Uriage.
- ✓ Obtention de la réalisation dans les mois à venir d'aménagements cyclables entre Uriage et Gières.
- ✓ Création en cours d'un maillage de liaisons piétonnes dans le Bourg programmé dans le PLU.
- ✓ Installation de nouveaux arceaux pour les vélos à proximité des équipements publics.
- ✓ Avec le SMMAG : installation d'un box sécurisé vélo à Uriage, proposition d'ateliers d'essai de vélos à assistance électrique.
- ✓ Aide à l'achat de vélo et vélo à assistance électrique via la CCLG (Communautés de Communes Le Grésivaudan).

Créer une société plus solidaire

 Créer du lien et de l'entraide, réussir la transition en collaborant, en faisant ensemble.
Disposer d'une commune composée d'enfants, de jeunes, d'adultes et d'anciens, où un plus faible niveau de ressources financières n'est pas synonyme de départ.



Réseau d'aide

-  Réalisation d'une analyse des besoins sociaux et recrutement en 2023 d'un agent social du CCAS.
-  Disponibilité des agents du CCAS et de l'accueil de la mairie pour accompagner toute personne en difficulté et mise en place d'une boucle pour malentendants.
-  Mise en place d'un réseau de bénévoles autour du CCAS pour l'accompagnement des personnes et la veille sociale.
-  Recrutement de personnel municipal en situation de handicap et formation des personnels au contact des personnes en situation de handicap.

Activités adaptées

Accessibilité

-  Encouragement des associations à proposer une offre inclusive dans leurs pratiques (subvention spécifique et soutien sur projet).
-  Nouvelles offres à la médiathèque pour les personnes en situation de handicap : livres audio, livres gros caractères, Facile À Lire et à Comprendre (FALC)...
-  Déploiement du plan de mise en accessibilité des voiries et espaces publics pour les arrêts de bus, l'accès aux commerces, ...
-  Dans le parc d'Uriage, aménagement en cours d'une aire de jeux et de circuits de visite accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Pour les enfants,

les jeunes et les seniors

-  Organisation de l'accueil des enfants en situation de handicap au Jardin d'enfants et dans les structures périscolaires.
-  Mise en place de tarifs selon le Quotient Familial (QF) : tarifs périscolaires au plus juste, dispositif « Cantine à 1 euro » pour les plus bas QF, accompagnement des associations pour des tarifs dégressifs.
-  Délivrance par le CCAS de coupons « Sport et Culture » pour les familles les plus fragiles pour l'adhésion à une association communale.

171



coupons « Sport et Culture »
(de 40 à 80 €) délivrés

-  Animation un après-midi par semaine d'un Café des aidés permettant aux aidants de se ressourcer.
-  Projets du PIAJ adaptés aux envies des jeunes : évolution des activités, séjours, ...

Les jeunes du PIAJ ont participé au Festival international de l'enfant et de la citoyenneté (Paris - Octobre 2024).



14

logements locatifs sociaux

et d'accession sociale

prévus en 2026, 10 livrés en 2022 et 15 à 20 pour 2027 (projet du Luiset)

Devenir un territoire engagé pour la nature

⌚ Être conscients de vivre dans un territoire exceptionnel et vouloir préserver les multiples biens et services écologiques que nous offre la nature (pollinisation, épuration de l'eau...). S'engager dans une lutte constante contre la perte de biodiversité, autour de 2 axes : faire, car c'est primordial, mais aussi favoriser la découverte de nos richesses naturelles et sensibiliser chacun à leur préservation.

✓ Obtention en 2024 du label « Territoire Engagé pour la Nature » avec un programme d'actions porté pour chaque politique communale : urbanisme, agriculture, culture, éducation, voirie, forêt, espaces naturels, bâtiments, social, ...



- ✓ Nature urbaine : création d'un parcours de découverte de la biodiversité dans le parc d'Uriage.
- ✓ Nature en forêt et zones humides : création des portes d'entrée de l'Espace Naturel Sensible et d'une exposition (annexe de la maison forestière) sur les richesses naturelles et culturelles des Seiglières.
- ✓ Corridors écologiques : création de deux mares pédagogiques aux Petites Maisons et à Pinet, et d'une haie champêtre à Loutas.

✓ Réalisation et diffusion d'un atlas de la biodiversité communale.



✓ Programmation d'une activité « nature » mensuelle à minima et pour tous publics : sorties, expositions, chantiers, conférences, ateliers ou films.

✓ Élaboration d'un plan biodiversité à destination des services communaux, des habitants, des acteurs économiques et associatifs, formation des services et des élus aux enjeux de la biodiversité.

✓ Actions du collectif citoyen Les Biodiversiteurs : nature dans les jardins particuliers, trocs aux plants, lutte contre les espèces invasives, fonctionnalité des corridors écologiques.

✓ Convention de partenariat avec l'association MTB Coalition pour une pratique raisonnée du VTT dans la forêt communale.

✓ Crédit d'une communauté des usagers de la forêt.

250 m de haie champêtre ont été plantés en janvier 2024 à la ferme de Loutas par des bénévoles et des élus.



Réduire notre empreinte carbone

- Il est établi que 70 % des actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre seront générées à une échelle locale. La collectivité de Saint-Martin d'Uriage a donc un rôle déterminant dans l'action pour limiter le réchauffement climatique.

Énergie

- Travaux de rénovation thermique et fonctionnelle de l'école élémentaire des Petites Maisons.



La rénovation thermique et fonctionnelle de l'école élémentaire des Petites Maisons a été achevée en février 2025.

- Réalisation d'un zonage d'accélération des énergies renouvelables.
- Renouvellement de nos contrats d'approvisionnement électrique « énergie verte ».
- Renouvellement de véhicules et équipements municipaux en électrique (sauf impossibilité technique ou absence d'offre constructeur).
- Installation de panneaux photovoltaïques sur la maison des Arts et la ferme de Loutas.
- Poursuite du plan pluriannuel de rénovation de l'éclairage public, suppression des luminaires non souhaités et extinction de l'éclairage public de 22h à 6h (sauf Uriage et Sonnant).
- Gestion des consignes de chauffage en fonction de l'activité.
- Promotion des aides financières de rénovation thermique de l'habitat et du dispositif d'accompagnement auprès des habitants (Rénov'énergie, prime air bois, prime solaire thermique).
- Accompagnement par le CCAS des habitants en précarité énergétique (dispositifs d'aide).
- Mise en place d'une nouvelle borne de recharge de véhicules électriques à la piscine.
- Emplacement de la chaufferie fuel du secteur des Petites Maisons par une chaufferie bois.
- Arrêt des centrales de traitement d'air des bâtiments la nuit et les week-ends.
- Équipement de nouvelles toitures communales en panneaux photovoltaïques.

Alimentation

- Restauration municipale : un repas végétarien par semaine pour tous et un menu végétarien exclusif sur inscription, production des repas au plus près du besoin et lutte contre le gaspillage auprès des convives (jeunes et seniors).



41

de « bio » dans les repas de la restauration municipale

Déchets

- Promotion des actions de la CCLG : achat groupé de broyeur, distribution gratuite de composteurs individuels et mise en place de composteurs collectifs.



- Broyage et compostage de tous les déchets verts de la commune pour mise à disposition du compost auprès des agriculteurs et des habitants.

- Avec le Collectif Dédé :

- Mise à disposition d'un local pour la donnerie Belledonne.
- Organisation de trocs à La Richardière ou, pour les petits, à l'abri bus des Petites Maisons.
- Promotion des emballages recyclables en lien avec les commerçants.

Captation CO₂

- Mise en œuvre avec l'ONF d'actions favorisant les feuillus (sortie du « tout épicea »), autorisation des coupes forestières d'août à décembre (préservation de la qualité des sols et de la biodiversité).

Eau

- Arrêt des jets d'eau d'Uriage (réduction des consommations eau potable et électricité).
- Remise en état de l'ancienne citerne de défense incendie du château pour récolter l'eau pluviale.

Agir pour la qualité de vie

 Un vaste programme avec la volonté de créer du lien entre les acteurs de la commune, de soutenir ses activités économiques et services essentiels et de porter les conditions d'une vie associative foisonnante. Enfin, comme la qualité de vie c'est aussi vivre dans un environnement paisible, des actions fortes ont été portées en matière de sécurité, qu'elle soit routière ou prise au sens large.

Santé

 Lancement de l'opération d'aménagement du secteur du Luiset, avec l'aménagement de la maison médicale de 600 m² dans l'ancienne villa des Tilleuls, pour accueillir dans un premier temps une quinzaine de professionnels (travaux financés et portés par les professionnels de santé - livraison prévue début 2027), mais aussi construire un habitat partagé « La chaumière » pour 8 résidents, avec une ouverture programmée en 2027 (travaux portés par un bailleur social).



Le projet d'aménagement du secteur du Luiset inclut l'implantation de la future maison médicale.

 Aménagement d'une maison médicale provisoire « La Rosée », avec une équipe de 3 médecins, 2 infirmières et 1 sage-femme, en complément du Centre de rééducation accueillant 3 kinésithérapeutes, 1 ostéopathe, 1 orthophoniste, 1 psychothérapeute et 1 diététicienne.

 Participation à la création par une association de l'habitat partagé « La petite chaumière » pour 4 résidents atteints de la maladie Alzheimer ou apparentée.

 Création en cours d'un parcours de pratique autonome de remise en forme dans le parc d'Uriage.

 Contribution au maintien des cures thermales, source d'activité importante pour les commerçants, hôteliers, restaurateurs et hébergeurs de la commune.



Seniors

 Programmation culturelle avec des horaires adaptés (après-midi) aux seniors et organisation par le CCAS de sorties à la journée pour ceux-ci.

 Accompagnement des associations pour la création d'offres de pratique d'activité physique adaptée aux seniors avec la participation du Comité d'orientation sportive.

 Mutualisation d'activités entre les résidences autonomie Le Belvédère et Le Vernon (Vaulnaveys-le-Haut).

 Rencontres intergénérationnelles avec des élèves des écoles, de l'école de musique, du centre de loisirs (Olympiades...).

 Propositions d'activités pendant la semaine bleue : pratiques avec des associations, pompiers, police municipale et gendarmerie, sorties.

Réseau associatif



Des jeunes de l'école de musique chantant lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre 1918.

 Accompagnement des associations (mise à disposition de locaux et subventions) avec une formalisation et transparence des critères de subvention : nombre de jeunes, offre seniors, inclusivité, critères environnementaux, ...

 Meilleure autonomie des associations : mise à disposition de conteneurs de matériel, fiche technique des salles, etc.

 Mise en place d'un nouveau règlement d'utilisation et de nouvelles conventions d'occupation des salles communales basées sur l'équité, la responsabilisation et la mutualisation.

 Conventionnement avec l'école de musique pour la participation à des événements de la vie de la commune : fête de la musique, commémorations, voeux du maire.

Vie culturelle



Pour la 1^{re} fois en septembre 2024 l'ouverture de la saison culturelle s'est faite aussi à Pinet d'Uriage !

- ✓ Manifestations culturelles délocalisées : ouverture de saison à Pinet, balade théâtrale « hors les murs » aux Seiglières.
- ✓ Mise en place d'un partenariat avec la CCLG « Le Grésivaudan, la culture en commun » offrant une programmation plus large avec un tarif préférentiel dans les salles de spectacle des communes de Allevard, Crolles, Pontcharra, Saint-Ismier, Villard-Bonnot.
- ✓ Création et distribution d'un nouveau programme culturel papier, création d'une newsletter mensuelle « Bulle de culture ».
- ✓ Nouvelle dénomination pour « Le Belvédère », renommé Centre Culturel Jeannine Creissels en l'honneur de la 1^{re} femme Maire de la commune.

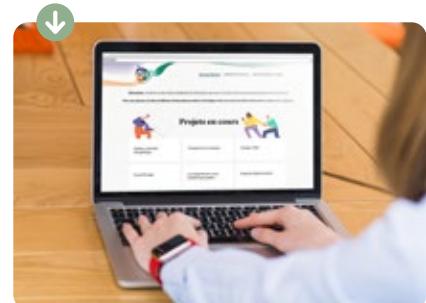
Vie sportive

- ✓ Labellisation Terre de Jeux 2024 : manifestations organisées grâce au soutien actif de nombreuses associations communales (Jeux de Saint-Martin d'Uriage en 2022, 2^{ème} édition en 2023 autour de l'inclusion et du handicap, Relais Terres de Jeux, Jeux intergénérationnels de SMU).
- ✓ Proposition d'offre de trails pour tous pratiquants au départ d'Uriage et des Seiglières.



Communication sur la vie de la commune

- ✓ Nouvelle maquette graphique plus lisible pour le bulletin municipal.
- ✓ Diffusion d'une newsletter hebdomadaire.
- ✓ Refonte du site internet de la mairie.
- ✓ Création d'un site web dédié aux projets citoyens : projets-citoyens-smu.org



Sécurité

- ✓ Participation financière à l'achat du terrain pour la nouvelle caserne des pompiers Les Vaulnaveys.
- ✓ Accueil d'une brigade de gendarmerie permanente.
- ✓ Aménagements pour réduire la vitesse et protéger les piétons : création de zones de rencontre, extension de la zone 30 et modification des priorités dans le Bourg, cheminements protégés entre la maison des associations et la médiathèque, éclairage de passages piétons, rétrécissements de voirie (La Ronzière, La Richardière), marquage au sol (Villeneuve), pose de radars pédagogiques (La Ronzière, Villeneuve).
- ✓ Réactivation du Plan Communal de Sauvegarde permettant de gérer les situations de catastrophes.
- ✓ Mise en place d'un dispositif d'alerte (Plan Particulier de Mise en Sûreté) dans les équipements scolaires.

S'engager dans la transition numérique

Pouvoir tirer parti des nouveaux usages numériques, réduire les risques associés et lutter contre la fracture numérique.

- Obtention du niveau 3 du label Territoire Numérique Libre pour Saint-Martin d'Uriage.
- Déploiement du réseau Très Haut Débit : relais des problématiques des habitants auprès du Département et d'Isère Fibre.
- Accueil à la mairie et à la médiathèque pour accompagner les habitants dans leurs démarches en ligne (renouvellement de la convention avec la CCLG pour le réseau réussite numérique).
- Constitution d'un groupe de référents (Accueil, CCAS, Médiathèque).
- Changement du logiciel enfance à destination des familles.

En mairie :

- Utilisation quasi exclusive d'une suite bureautique libre, installation de logiciels libres en priorité.
- Adhésion au Syndicat Intercommunal pour les Télécommunications et les Prestations Informatiques, opérateur public de services numériques de l'agglomération grenobloise dans un objectif de mutualisation de logiciels métier.
- Prolongation de la durée de vie des équipements et évaluation de l'impact de tout nouveau service numérique.

- Achat de « fairphones » : téléphones éthiques et réparables pour renouveler le parc de téléphones portables.

- Renouvellement des équipements informatiques (commune et écoles) avec des PC portables reconditionnés avec système d'exploitation Linux, chez un revendeur local (38).

- En cours : réflexion sur la migration des systèmes d'exploitation vers Linux afin de s'affranchir des monopoles propriétaires.



Finances locales : retour à l'équilibre budgétaire

L'objectif du mandat 2020-2026, le retour à l'équilibre de la section de fonctionnement du budget communal, a été atteint.

Après des années difficiles en 2021 et 2022, l'année 2023 a vu un fort redressement des finances communales, qui s'est accentué en 2024 avec un excédent de fonctionnement de près de 1,4 millions d'euros. Plusieurs facteurs ont concouru à ce redressement, entre maîtrise des dépenses de fonctionnement et recettes en hausse significative, notamment la taxe sur les Jeux du Casino d'Uriage. Quant à la fiscalité locale, les impôts locaux payés par les Saint Martinois ont fortement baissé avec la suppression de la taxe d'habitation malgré une augmentation des taux de 10 % de la taxe sur le foncier bâti.

Le Grand Angle du prochain bulletin municipal sera consacré au compte administratif 2024 de la commune et au budget primitif 2025 et présentera ces données en détail.

Imprévis, opportunités, abandons

Une gestion municipale n'est pas seulement le fruit des engagements d'une équipe.

Elle compose aussi avec les imprévus, positifs ou non, et les opportunités qui se présentent à elle.

Exemples d'actions non prévues :

- Travaux de réouverture de la route de Champ Ruti après effondrement en 3 endroits en décembre 2023
- Agrandissement du cimetière de Pinet et étude prospective pour l'ouverture d'un nouveau cimetière, après analyse des besoins
- Transfert en 2024 de la piscine à l'intercommunalité pour en assurer la pérennité
- Transfert en cours des structures de la petite enfance à la CCLG pour leur permettre de bénéficier d'une mutualisation des ressources.

Des projets abandonnés ou reportés :

- Abandon du projet d'aménagement récréatif à La Richardière (budget très important et manque de ressources humaines)
- Report du projet de la Cure de Pinet (manque de ressources humaines)
- Abandon du projet Hamo'bil (après une période de test, faute de personnes intéressées par ce service)
- Peu d'aménagements d'espaces de rencontre et d'activités dans les hameaux (les demandes des hameaux portant principalement sur les aménagements de sécurité routière).

BIODIVERSITÉ

INVITÉ EN FORÊT

QUATRE CONSEILS POUR DÉCOUVRIR LE MONDE DE LA FORÊT EN RESPECTANT CEUX QUI Y VIVENT

MARCHER DOUCEMENT

Marchez et portez votre regard au loin, afin d'apercevoir ce renard, cette martre ou cet écureuil grâce à votre paire de jumelles, avant d'être vu. Si vous croisez un chevreuil, restez immobile. Il voit flou au lointain mais repère bien les mouvements...

➔ **Un jeu :** Amusez-vous à repérer les indices de présence : les empreintes à 5 griffes du blaireau ou celles d'un sanglier, d'une pomme de pin grignotée par un écureuil (en partie décortiquée) ou un mulot (cône coupé à ras). Au sol, remarquez la diversité des mousses, des champignons ou la présence de fourmilières !

FAIRE SILENCE

Faire silence permet de repérer le pic épeiche en train de creuser son nid ou d'écouter cet aboiement qui ressemble à celui d'un chien, mais qui est bien celui d'un chevreuil qui avertit.

➔ **Un jeu :** Fermez les yeux pendant quelques minutes et portez attention aux différents bruits et chants au loin, puis de plus en plus près de vous. Combien en avez-vous compté ?

HUMER

L'odorat est une source d'information importante pour les mammifères sauvages pour communiquer entre eux, rechercher de la nourriture et repérer un intrus. C'est pourquoi il est important de ne pas porter de parfum. Vous aurez ainsi d'autant plus de chances de les repérer en premier si vous êtes sous le vent.

➔ **Un jeu :** Une petite activité de patience et de persévérance : habillez-vous avec des vêtements de couleur terne, choisissez un arbre et asseyez-vous régulièrement à son pied. Observez autour de vous, du sol au ciel, du minuscule lichen au feuillage gigantesque.

AGIR POUR NE PAS LAISSER DE TRACES

Grâce à notre connaissance de gestes simples, nous pourrons rendre la forêt plus belle et vivante, en adoptant de nouvelles habitudes comme celle de photographier les fleurs sauvages plutôt que les cueillir, en apprenant à les connaître et reconnaître, en respectant les règles de protection. Ce champignon, vous le laisserez sur pied, le foyer du feu aura disparu et vous aurez enterré ou dissimulé vos excréments. Et cette bouteille de bière ou canette de jus de fruit, vous repartirez avec elle, car les micromammifères et insectes s'y trouveront piégés mortellement.

➔ **Le défi :** La prochaine fois que vous irez en forêt ou dans la nature, ne laissez pas de traces de votre passage

PLAN COMMUNAL

CRÉATION DE LA COMMUNAUTÉ DES USAGERS DE LA FORÊT

Dans le cadre du Plan communal pour la biodiversité pour la forêt, la commune souhaite mettre en place une Communauté des usagers de la forêt afin de faire connaître les différents objectifs de gestion, de concilier les usages avec la préservation de biodiversité et les différentes activités (travaux sylvicoles, chasse, animations...) en créant différents lieux de partage, d'information et d'implication citoyenne : comité, outils de communication...

La commune a confié cette mission d'accompagnement à un facilitateur en concertation, afin d'identifier les attentes et formuler des propositions d'amélioration, d'organiser et de faire une première réunion avec tous les acteurs locaux et les parties prenantes de la forêt : associations, entreprises, particuliers, office du tourisme...

Une vingtaine d'interviews ont été menées depuis l'été 2024 et ont fait l'objet d'une restitution le 9 janvier 2025. Il a été proposé, à l'issue de cette soirée que la communauté se réunisse 3 fois d'ici juin 2025 afin d'approfondir les sujets portant sur l'usage de la forêt, la chasse, la connaissance naturaliste (en particulier les champignons) et la pratique du VTT enduro.

Les membres ont des suggestions à formuler en matière d'information et de sensibilisation. D'ores et déjà, la mairie a proposé au groupe de donner son avis sur un projet de charte de bonne conduite du promeneur en forêt.



LABEL

OBTENTION DU LABEL TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE



En 2024, Saint-Martin d'Uriage a été reconnu Territoire Engagé pour la Nature par un jury régional.
C'est la deuxième commune de l'Isère après Villefontaine à obtenir ce label. L'obtention de celui-ci fait suite au vote de notre plan communal pour la biodiversité en décembre 2023 dont les caractéristiques sont :

- **Intégrer de la biodiversité** à l'ensemble des politiques publiques menées : urbanisme, routes, gestion d'espaces, éducation, culture, etc.
- **Mobiliser les acteurs d'un territoire** en proposant des projets en partenariat avec des associations, acteurs économiques, etc.
- **Agir directement en faveur de la biodiversité en menant des actions ciblées** : fauche tardive en bord de route, critères environnementaux dans les achats publics, objectif zéro phyto pour les espaces verts, etc..
- **Sensibiliser pour favoriser une prise de conscience des dangers** qui pèsent sur la biodiversité et partager avec les citoyens et les acteurs locaux des priorités claires : aire éducative terrestre, évènements, rendez-vous nature...
- **Inspirer et essaimer** en partageant son expérience et ses bonnes pratiques.

Ces actions contribuent à améliorer la qualité de vie et la santé de tous dans notre commune. Elles permettent de prévenir les risques environnementaux et de soutenir l'attractivité économique.

BIODIVERSITÉ

ACCUEILLIR LA BIODIVERSITÉ DANS SON JARDIN



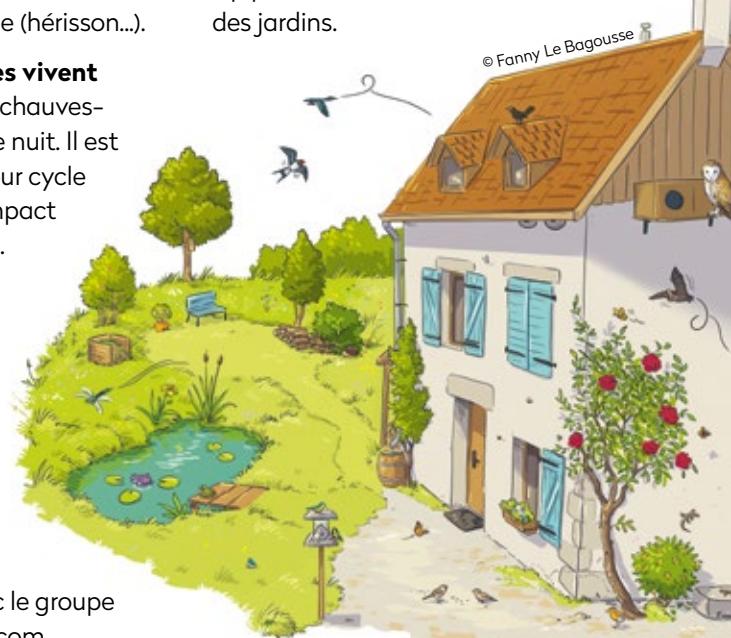
Chacun peut agir à son échelle pour transformer son jardin et sa maison en refuge et zone de reproduction pour la faune et la flore locales. Voici des conseils pour vous aider à attirer et préserver cette biodiversité, juste à côté de chez vous.

VOUS FAVORISEREZ LA BIODIVERSITÉ :

- **En installant des nichoirs et abris à insectes** comme un pot en terre retourné rempli de paille ou des fagots de plantes à tiges creuses.
- **En créant des tas de bois**, de pierres et de feuilles qui serviront d'abri et de garde-manger aux lézards, insectes, hérissons...
- **En aménageant une mare** : les crapauds, les grenouilles, les libellules, les oiseaux et des insectes aquatiques y vivent pour se reproduire, s'alimenter et s'abreuver. N'ayez crainte des moustiques, car ils seront mangés.
- **En diversifiant les végétaux indigènes**, les plantes mellifères comme le trèfle et en privilégiant le label « végétal local ».

- **En réservant des zones non fauchées jusqu'à la fin de l'été.** En végétalisant les façades (ex : lierre, clématite, chèvrefeuille) qui offrent un habitat aux insectes et oiseaux.
- **En laissant des passages dans sa clôture** pour favoriser le déplacement de la faune (hérisson...).
- **De nombreuses espèces vivent la nuit**, notamment les chauves-souris et les papillons de nuit. Il est essentiel de respecter leur cycle naturel en réduisant l'impact des lumières artificielles. Utilisez des détecteurs de mouvement et des lumières à teinte orange (led).

- **Prenez le temps d'observer :** Asseyez-vous 5, 10, 15 minutes et regardez ce qui se passe. Notez vos observations dans un carnet.
- **Contribuez à des inventaires** participatifs sur les polliniseurs (spipoll, vert luisant,...) ou les oiseaux des jardins.



➤ Pour en savoir plus et disposer de conseils, prenez contact avec le groupe d'implication citoyenne de notre commune : biojardiniers@gmail.com